



Une «guerre»... de l'anti-virus à l'anti-social

Publié le 3 mai 2021 par Jacques Fath



La réponse des Nations Unies à la pandémie a été la mise en place d'un système financier ayant pour ambition d'aider les pays démunis à se procurer les vaccins nécessaires ; c'est Covax. L'auteur analyse ici de façon détaillée le mécanisme. Et il montre l'échec relatif de ce système qu'il qualifie d'usine à gaz. Il met en parallèle les échanges commerciaux en matière de vente internationale d'armes. Il analyse et critique particulièrement le cas de la France.

Abstract:

The United Nations response to the pandemic has been the establishment of a financial system aimed at helping poor countries obtain the necessary vaccines; it's Covax. The author analyzes the mechanism here in detail. And he shows the relative failure of what he calls a gas factory system. It





parallels trade in the international sale of arms. He analyzes and criticizes the case of France in particular.

Au-delà de l'affligeante succession de problèmes ayant atteint la crédibilité du pouvoir exécutif, et touchant aux masques, aux matériels de protection, aux tests^[1], à la sincérité des déclarations officielles, et aujourd'hui aux vaccins eux-mêmes, on comprend l'importance décisive de la vaccination. Le vaccin constitue la réponse attendue à une pandémie ayant déjà (début mars) tué plus de 2,7 millions de personnes dans le monde, 550 000 aux États-Unis, 280 000 au Brésil, plus de 90 000 en France...

Le coût des vaccins est difficile à évaluer. Ils n'ont pas tous le même prix. Il y a des dépenses supplémentaires : congélateurs, organisation de la logistique, rémunération des personnels...et des frais annexes : transport des patients, appels téléphoniques... Des estimations se situent entre 2 à 3 milliards d'euros, et plus largement dans une fourchette de 1,5 à 5 milliards. Olivier Dussopt, Ministre délégué aux comptes publics, a évoqué (Sud Radio le 14 01 21) la somme de 4,3 milliards budgétés, dont 1,5 à 2 pour les vaccins seuls. Il s'agit là d'une dépense conséquente, mais relativement peu élevée en regard de l'enjeu : en finir avec une pandémie catastrophique de dimension mondiale dont les dégâts économiques sont exorbitants. En France, la chute des recettes fiscales (100 milliards) avec la facture des mesures sociales d'urgences et des soutiens financiers, font monter le coût global de la pandémie à 186 milliards d'euros. Soit environ les trois quarts des recettes nettes^[2] du budget 2020.

Si le coût de la vaccination est relatif, il reste cependant un sérieux problème pour les pays les moins avancés et même pour une grande partie de ceux disposant d'un revenu dit intermédiaire. Soit plus de la moitié des pays du monde. Enfin, la vaccination reste une problématique pour les 80 millions de personnes dans le monde, identifiées comme «déracinées» par le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (UNHCR)^[3]. Une sortie de la crise pandémique ne peut donc se concevoir qu'à travers une approche véritablement multilatérale afin de garantir une sécurité sanitaire collective. On en est loin.

Une politisation très problématique

Ce qui domine aujourd'hui, c'est en particulier l'accaparement des vaccins (vivement dénoncé par l'OMS) par les pays les plus riches. Trop souvent au-delà des besoins



nationaux réels. Cette pratique est le fait, notamment, du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Australie... Le cas de l'Union européenne nécessite des informations plus précises, en particulier vis à vis des 79 pays du Groupe des ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) avec lesquels elle dispose d'un accord de partenariat depuis 1975. Ce qui lui donne une certaine responsabilité. Un nouvel accord a été signé en décembre 2020 (le texte reste aujourd'hui inaccessible) mais une description établie par la Commission [4] ne comporte pas la moindre référence à une aide de l'UE sur la question de la pandémie... On voit aussi comment l'UE doit faire face à de vrais problèmes pour pouvoir récupérer des millions de doses des États-Unis et du Royaume-Uni.

La politisation extrême de la pandémie et des stratégies anti-covid dans le contexte des rivalités de puissance et des conquêtes de marchés a donc rapidement créé une situation potentiellement intolérable sur les plans humain et politique. Dans ce contexte, la facilité COVAX [5] a été lancée dans les premiers mois de la pandémie. Il s'agit d'un mécanisme dont l'objectif principal relève de deux conceptions différentes.

Premièrement, il s'agit de garantir que les 92 pays sur la liste des pays éligibles, à revenu faible ou intermédiaire, puissent obtenir un accès aux vaccins, financé indirectement par COVAX. Le financement de l'accès aux vaccins des 92 pays à revenus faibles ou intermédiaires considérés comme éligibles est, en effet, totalement séparé de celui de la facilité COVAX elle-même. Pour pouvoir l'assumer, il fait l'objet d'un dispositif particulier, le Gavi COVAX AMC [6] dont les fonds viennent principalement de l'aide publique au développement (APD), avec une part de contributions privées et de la philanthropie. Notons que l'Afrique, particulièrement concernée, aurait besoin de 1,5 milliards de doses afin de pouvoir vacciner 60 % de la population et atteindre ainsi une immunité collective. Le coût d'un tel objectif se situerait entre 5,8 et 8,2 milliards d'euros.

Deuxièmement, autre démarche : assurer « un accès juste et équitable » aux vaccins à l'échelle mondiale, et pour tous les États quel que soit leur niveau de développement. Ceci expliquerait le fait que même certains pays riches figurent sur la liste des États participants, mais payants, à la facilité COVAX : Canada, Andorre, Monaco, Nouvelle Zélande, Qatar, Arabie Saoudite. On s'interroge devant ces deux approches dont aucune n'est réellement multilatérale au sens d'une responsabilité collective dans le cadre des principes définis par la Charte des Nations-Unies. COVAX se présente comme une usine à gaz conçue pour intégrer le maximum de financements privés sous une direction qui, au-delà d'une présence de la Chine plutôt discrète, laisse apparaître derrière une façade philanthropique, une place déterminante au marché, à la finance et aux pouvoirs publics occidentaux.



L'usine à gaz COVAX

Les fondateurs et les gestionnaires de la facilité COVAX répètent que celle-ci constitue « *la seule solution véritablement mondiale* » à la pandémie. On peut penser que cette initiative, faute d'alternative, a le mérite d'exister pour les pays les plus en difficulté. L'accès aux vaccins est un coût que même certains pays à revenus intermédiaires ont du mal à assumer dans la durée. Mais le risque de sous-financement de COVAX est déjà là... Enfin, l'accès aux vaccins n'est pas le seul problème. Les critiques tombent. COVAX ne permet pas aux pays bénéficiaires de maîtriser l'organisation et les infrastructures nécessaires, les connaissances, les technologies... Certains s'interrogent : COVAX fait-il partie du problème ou de la solution^[7] ? Les problèmes fondamentaux dans des cadres nationaux de développement et des situations de grandes difficultés restent non réglés : transferts de technologies, partage libre de la propriété intellectuelle et gratuité des licences de fabrication, capacité de maîtrise des opérations de vaccination... Les inégalités perdurent. On est loin du vaccin comme bien public mondial. En vérité, COVAX n'est ni un instrument multilatéral à vocation universelle, digne de ce nom, ni une facilité dédiée spécifiquement aux pays en développement.

On aura donc mis sur pieds un incroyable appareillage institutionnel et financier pour faire face à rien moins qu'un enjeu mondial de santé publique. Cet enjeu exigerait évidemment autre chose : un traitement fondé sur l'exigence de la responsabilité collective dans les cadres légitimes de l'ONU et de l'OMS. Cette situation, de fait, s'inscrit dans la crise du multilatéralisme issue des rivalités et des logiques de puissances qui dominant à plein dans les relations internationales. Ce qui traduit une contradiction béante, invraisemblable incohérence, entre la catastrophe globale qui se joue et les réponses qui lui sont apportées.

Ouvrir le débat en grand

Le débat sur la question budgétaire et sociale de la pandémie, sur la dette, sur les choix à effectuer pour absorber et dépasser ce choc majeur est donc loin d'être terminé. Disons qu'il devrait enfin s'ouvrir en grand. Pour commencer, il faut recalibrer la nature de ce débat. Il n'est pas simplement budgétaire. Il est profondément politique. Il relève de ce que l'on appelle la « *grande stratégie* », c'est à dire le sens des orientations



essentielles et des moyens par lesquels un pays, un État détermine son mode de développement, sa trajectoire d'acteur dans l'ordre international, c'est à dire son avenir. C'est à ce niveau-là que les questions se posent. Les multiples controverses médiatiques sur le «*monde d'après*» auront au moins le mérite d'avoir rappelé qu'un choc majeur pose des questions politiques majeures, auxquelles il faut répondre. Et les questions posées sont énormes. La pandémie du coronavirus n'a rien d'un accident de parcours. Elle était inattendue mais prévisible^[8]. D'abord parce que les urgences sanitaires mondiales se sont multipliées depuis le début des années 2000. Ensuite parce que les crises pandémiques figurent explicitement au titre des menaces à la sécurité nationale dans les Livres blancs Défense et Sécurité nationale (LBDSN) de 2008 (présidence de N. Sarkozy), de 2013 (présidence de F. Hollande) et dans la Revue stratégique de 2017 (présidence d'Emmanuel Macron). De plus, il existe un plan national de prévention et de lutte «*pandémie grippale*» du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) relevant du Premier ministre et exerçant ses responsabilités en relation directe avec le Président. Il s'agit d'un plan détaillé définissant depuis 2011 les conditions et moyens pour concrètement faire face à un défi sanitaire épidémique de grande ampleur. Enfin, il faut noter la publication par Santé publique France, en mai 2019, d'un rapport d'experts relatif à la stratégie de constitution d'un stock de contre-mesures médicales face à une pandémie grippale. Tout ceci conduit à deux remarques.

Premièrement, la responsabilité des pouvoirs publics est totale. Elle est politique et institutionnelle. Elle résulte de l'incapacité de l'État à assumer à la fois une réponse sociale adaptée aux besoins de santé publique et une mission d'ordre régalien inscrite dans ses grands textes officiels.

Deuxièmement, pour signifier un engagement déterminé face au coronavirus, le Président Macron a utilisé la métaphore militaire : «*nous sommes en guerre*» a-t-il martelé, en appelant à une «*mobilisation générale*». Il ajouta plus tard cet autre argument du «*quoi qu'il en coûte*»... Alors, de deux choses l'une. Soit ces formulations ne sont que des postures médiatiques, et elles seront interprétées comme un cynisme inacceptable. Soit elles traduisent, à leur façon, une volonté d'adapter des réponses à la hauteur du choc majeur de la pandémie. La vérité se lit et se lira dans les choix politiques et budgétaires adoptés pour 2021 et ensuite, concernant la dette, les politiques sociales, la santé, l'hôpital public (emploi et moyens)... On a déjà des informations suffisantes pour pouvoir juger. On note, en effet, le maintien pour 2021 (et pour les années suivantes) de la trajectoire du financement de la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025^[9], alors qu'avec les dépenses exceptionnelles induites par la pandémie, le déficit de la Sécurité sociale s'élève au niveau historique de 39 milliards



d'euros, rien que pour 2020. Et la facture va continuer à augmenter...

Budget défense: totem et tabou

Le projet de Loi de finance 2021 pour la défense prévoit 39,21 milliards de crédits budgétaires. La mission défense voit ainsi son financement augmenter annuellement de 1,7 milliard de 2019 à 2022, puis 3 milliards de 2023 à 2025. Soit une augmentation de 15,8 milliards d'euros sur l'ensemble de la période 2019-2025. Avec en ligne de mire l'ajustement du budget militaire français sur les 2 % du PIB exigé par l'OTAN. Dans les circonstances exceptionnelles de la crise pandémique et de ses lourdes conséquences sociales, on s'attendait au moins à l'ouverture d'un débat et d'une possibilité de modification de la Loi de Programmation militaire 2019-2025. Il n'en est rien. Florence Parly, Ministre des Armées, a confirmé le refus de toute prise en compte d'une situation pourtant exceptionnelle. Au cours d'une audition par la Commission de la défense de l'Assemblée nationale, le 19 février 2021, elle a insisté sur la nécessité de continuer la mise en œuvre de la LPM «à l'euro près» en maîtrisant la trajectoire financière «pas à pas». Le Canard Enchaîné du 10 mars 2021^[10] souligne que les députés ont été «sèchement rembarrés» par la Ministre. Le journal indique même que les parlementaires ont été «incités à s'intéresser plutôt à leur circonscription qu'à ces questions militaires»...

Pourtant, la trajectoire budgétaire inscrite dans la loi ne couvre de manière ferme que la période 2019-2023, avec un rendez-vous à tenir en 2021 pour déterminer la suite concernant les années 2024-2025. Des modifications ou actualisations sont donc possibles, y compris sans vote d'une nouvelle loi. Modifier le budget de l'État, abonder là où il faut, diminuer quand c'est nécessaire... c'est une responsabilité du Parlement. Face aux urgences, il est légitime que le budget de l'État puisse être remis en débat, y compris quant à la mission défense qui constitue, en temps «normal», le deuxième poste budgétaire de l'État.

Vous avez dit «mobilisation générale»?..

Le Président de la République n'a-t-il pas appelé à une «mobilisation générale» dans ce qu'il a nommé la «guerre» contre le virus ? L'obstination du pouvoir est d'autant plus consternante que le coût de certains projets militaires s'annonce astronomique. On



observe une discrétion anormale des pouvoirs publics sur des projets (et leur coût) touchant à la très haute technologie : l'hypersonique, le spatial, l'intelligence artificielle, les technologies quantiques, les armes à énergie dirigée... projets dans lesquels la France est déjà engagée, parfois depuis des dizaines d'années. On peut aussi s'interroger sur le projet européen SCAF (système de combat aérien du futur), en difficile négociation avec Berlin. Ce système devrait prendre la suite du Rafale à l'horizon 2040^[11]. Ce système aérien, outil de puissance par excellence, aura un coût estimé aujourd'hui entre 50 et 80 milliards d'euros (5 à 8 fois celui du Rafale). C'est démentiel. Cela ne mérite-t-il pas un vrai débat public sur la légitimité et la pertinence des choix budgétaires français ?

Il faut enfin poser la question de la modernisation de l'outil militaire. Est-il justifiable que dans un tel contexte, la France puisse persister dans sa crispation sur le nucléaire militaire (12 % des crédits de la défense en 2021), alors que le Traité d'interdiction des armes nucléaires vient de rentrer dans l'ordre juridique international, et devrait servir de référence dans la détermination des politiques de la France et de tous les autres pays dotés d'un arsenal nucléaire ? Le renouvellement des missiles aéroportés et des SNLE (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins) s'impose-t-il alors que notre pays, qui prétend officiellement s'inscrire dans la voie du désarmement, s'apprête à des investissements aux coûts ici aussi hors normes, à la justification hors du temps. N'en déplaise au pouvoir français, la question est maintenant celle de l'élimination des armes nucléaires dans le monde. La France officielle ne veut pas de cette perspective et refuse d'en débattre. Son choix n'est pas celui du désarmement et de la sécurité, mais celui de la puissance. A l'évidence, notre pays devrait jouer un tout autre rôle en Europe et dans le monde, en cherchant des partenaires pour pousser aux coopérations, au multilatéralisme, à la sécurité collective, afin de pouvoir sortir de cette logique mortifère et sans issue de la compétition et des hostilités.

Cet autre rôle nécessaire n'est pas le chemin suivi, loin de là. La France est devenue le 3^{ème} exportateur d'armements dans le monde, derrière les États-Unis et la Russie. Les montants atteignent des niveaux considérables : 8,33 milliards d'euros en 2019 ; 9,1 en 2018 ; 6,9 en 2017 ; 14 en 2016 ; 17 en 2015. Les variations sont fonction des grands contrats autour du Rafale, de la vente d'hélicoptères, de sous-marins ou de frégates. Les autorités se félicitent de ce qu'elles appellent une «*très belle dynamique*»... mais les exportations françaises concernent les zones de conflits et s'inscrivent dans les stratégies privilégiées des puissances occidentales. Le Ministère des Armées est dans l'obligation de rendre un rapport annuel sur les exportations d'armements, mais ce rapport reste marqué par l'opacité, les lacunes et l'absence de tout contrôle réel. Là encore, le pouvoir exécutif tend à faire ce qu'il veut au mépris du Parlement et de la



transparence. De nombreuses ONG se sont légitimement lancées dans la bataille pour que les choses changent[12]. Le rapport 2020 présente cependant des chiffres basiques à relever. Ainsi, de 2010 à 2019, la France a enregistré des prises de commandes pour 86 milliards de d'euros dont 36 venant de 7 pays ou clients du Proche-Orient[13]. Parmi les plus gros clients des armements français on trouve aussi l'Inde (13 milliards), Les États-Unis (2,53), Singapour (1,8), la Malaisie (1,7), l'Indonésie (1,6), la Corée du Sud (1,6), le Brésil (1,3), l'Australie (1,18)...

La réalité des ventes d'armes françaises

Naturellement, les contrats de ventes d'armes de la France posent de multiples problèmes qui touchent à la nature même de la politique étrangère française, aux relations stratégiques qu'elle entretient avec nombre de puissances et d'acteurs régionaux. Une bonne partie de ces acteurs se situent au Proche-Orient. On doit évidemment citer le pire exemple qui soit, celui de l'Arabie Saoudite, un des tout premiers clients (depuis longtemps) des fabricants d'armes français. Le régime du Prince Mohamed Ben Salman a pris la responsabilité de lancer la guerre au Yémen (la pire catastrophe humanitaire du moment). Il a fait exécuter et découper en morceaux le journaliste saoudien Jamal Khashoggi. Il a pris en otage durant 18 jours (en novembre 2017) le Premier Ministre libanais Saad Hariri. Il a essayé de maintenir le Qatar sous blocus (sans grand succès). Évidemment, vendre des armes à cet État voyou montre le très faible niveau d'éthique accompagnant le commerce lucratif des armes françaises. Mais que dire des ventes à l'Égypte (où la répression est féroce), à l'Inde (qui expulse les Rohingyas en Birmanie, là où ils sont persécutés), à l'Australie (un des pires régimes anti-réfugiés du monde), à la Hongrie (qui ne peut plus être qualifiée de démocratie et d'État de droit), et même à l'Espagne, seul pays de l'UE disposant de prisonniers politiques (les indépendantistes catalans) ?

L'État d'Israël est un « petit » client de la France (200 millions d'euros en 10 ans). Cependant, vendre des armes, si peu que ce soit, à cette puissance régionale qui impose par la force militaire une répression criminelle, un système d'apartheid et la dépossession coloniale du Peuple palestinien ... voilà qui devrait faire l'objet de sanctions internationales. Mais la France officielle persiste à conduire une politique de soutien désinhibée (comme on dit aujourd'hui) à l'intolérable politique israélienne.

La pandémie du coronavirus est un révélateur des problèmes et des aspirations de notre temps de crise. Elle a ré-insufflé un esprit de solidarité, une exigence du social, un



besoin de débat public et d'intervention populaire. Ce moment politique doit permettre de poser des questions de fond sur la société, sur le capitalisme et l'ordre international qui lui est lié. Comme toujours, se mêlent dans la complexité, le politique, l'éthique, l'économique, le stratégique et la géopolitique.

Pour citer cet article :

Jacques Fath, «Une «guerre»... de l'anti-virus à l'anti-social», *Les Cahiers de santé publique et de protection sociale*, N° 37, Mai 2021.

